

Le 15 mai 2024



# MATIÈRES LAITIÈRES

*Un bulletin mensuel pour les producteurs laitiers du Nouveau Brunswick.*



## DANS CE NUMÉRO

Profil de directeur

Holstein Canada

proAction

Et plus ...

## Semaine de la santé mentale

Célébrez la Semaine de la santé mentale (du 13 au 19 mai) en explorant la Fondation Pour plus d'agriculture, qui fournit des ressources précieuses à tous les agriculteurs canadiens.

site Web : [www.domore.ag](http://www.domore.ag)

social : [www.facebook.com/thedomoreagriculturefoundation](https://www.facebook.com/thedomoreagriculturefoundation)

La Fondation Do More Agriculture est la voix nationale et le champion de la santé mentale dans l'agriculture canadienne et change la culture de l'agriculture pour en faire une culture où tous sont encouragés, soutenus et habilités à prendre soin de leur bien-être mental. Ceux qui travaillent dans l'industrie agricole sont parmi les plus vulnérables en ce qui concerne les problèmes de santé mentale. En collaborant avec l'ensemble de l'industrie et ceux qui travaillent à l'état de la santé mentale dans l'agriculture, nous pouvons et allons avoir un impact substantiel.

**« Comment pouvez-vous en faire plus ? Parfois, c'est aussi facile que de pouvoir parler plus, demander plus et écouter plus.**

**PRIX MOYEN  
MARS 2024**

\$99.00/hl or  
\$22,27/ kg de MG  
  
MG 4,4019 kg/hl,  
Prot. 3,3362 kg/hl  
LAS 5,8804 kg/hl

**DATE LIMITE DE LA  
BOURSE DE  
CRÉDITS**

16h00  
le 17 mai 2024  
  
SVP soumettez vos  
offres sur le portail  
PLNB—  
www.nbmilk.org

**DATE LIMITE DE LA  
BOURSE DE  
QUOTAS:**

16h00  
le 1 juin 2024  
  
Veuillez envoyer vos  
mises ou offres par  
courriel au  
quota@nbmilk.org

**PLNB OFFICE 506-432-4330**

Steve Michaud *Directeur général* Ext. 22  
Ashley Baskin *Analyste des politique* Ext. 23  
Veronica McEwen *Transports* Ext. 24  
Luke Chase *Services aux producteurs* Ext. 25  
Delaney Lewis *Commis de bureau* Ext. 26  
Katie Bleakney *Coordonnateur promotion* Ext. 27  
Natasha McKillop *proAction* Ext. 28

**Éducation Nutrition**

Éducation Nutrition Maritimes est financé par les producteurs laitiers des Maritimes dans le cadre de l'accord de service régional du PLC avec le PLNB, DFNS et DFPEI. Éducation Nutrition est un groupe de diététistes qui créent des ressources pour les enseignants, les éducateurs de la petite enfance et les parents. Ils rendent l'éducation alimentaire et nutritionnelle amusante et engageante.

Éducation Nutrition Maritimes est ravi de s'associer au Centre d'excellence en santé du ministère de l'Éducation et de la petite enfance du Nouveau-Brunswick pour offrir de l'éducation en nutrition dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Enseigner la nutrition a parrainé six événements dans les écoles du Nouveau-Brunswick en mars et en avril. Chaque événement consistait en une lecture de livre virtuelle avec un auteur, suivie d'un jeu sur le thème de la nourriture. Ces 6 événements ont rejoint 2 600 élèves du primaire et 142 éducateurs au Nouveau-Brunswick !

Plus d'informations et de ressources sont disponibles ici : <https://teachnutrition.ca/fr/maritimes/a-propos-de-nous/>

Si vous êtes en contact avec une école ou un enseignant et que vous souhaitez partager ces ressources avec eux, veuillez nous contacter avec :

[Renee.savoie@dfc-plc.ca](mailto:Renee.savoie@dfc-plc.ca)

**CONSEIL D'AMINISTRATION**

Wietze Dykstra *Président* 506-325-8192  
Gilbert Matheson *1er Vice* 506-434-2357  
Becky Perry *2ième vice* 506-435-0651  
Denis Cyr *Nord-ouest* 506-426-0788  
George Wesselius *Moncton* 506-227-0463  
John Schuttenbeld *Fredericton* 506-461-9254  
John Best *Woodstock* 506-425-0765  
Mike Bouma *Nord-est* 506-547-5843  
Paul Gaunce *Itinérant* 506-650-9595

**PLNB MISSION**

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick dans leur quête d'exploitation de fermes laitières durables qui produisent du lait de haute qualité dans le cadre d'un système de gestion de l'offre.

**EVÈNEMENTS**

Réunion du conseil  
d'administration du PLNB  
28 mai 2024



## Holstein Canada

Joyeux printemps à tous !

Holstein Canada a récemment tenu son congrès annuel, son AGA et son gala de maître-éleveur avec plus de 650 participants à l'événement d'une semaine qui s'est tenu à Hamilton, en Ontario. Il y avait environ 50 participants jeunes leaders de partout au pays pour le populaire programme Young Leader. Nb était bien représenté par nos délégués Sam Sharp et Austin Versloot. Si vous avez entre 19 et 30 ans, veuillez envisager d'y aller l'année prochaine, lorsqu'elle aura lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 1er au 5 avril. Je suis sûr que Sam et Austin seraient heureux de partager leur expérience avec vous.

À la suite de la réunion, le conseil d'administration a élu Nancy Beerwort (Cherry Crest) de Martintown, en Ontario, à titre de présidente pour l'année 2024-2025. Le président Beerwort sera accompagné d'un exécutif composé du vice-président Gilles Côté (Jeanri) de l'Est du Québec et du président du conseil d'administration Doug Peart (Peartome) de Hagersville, en Ontario.

J'aimerais prendre le temps de féliciter Blair Weeks de Pleasant Valley Î.-P.-É. d'avoir été choisi pour juger le Black and White Holstein Show à la Royal Winter Fair cette année.

Bundle and Save : Test génomique et enregistrement d'un animal pour 41,50 \$ avec le programme Clarifié de Holstein Canada. C'est une économie de 4 \$ par inscription (moins de 3 mois) La province du Nouveau-Brunswick paiera 20 \$ par test génomique. Si vous êtes intéressé par ce programme, parlez à David Dykstra

Si vous avez besoin d'aide avec l'un des services de Holstein Canada (enregistrement, classification, tests génomiques), veuillez communiquer avec notre représentante sur le terrain de l'Atlantique Claudia Perdomo [cperdomo@holstein.ca](mailto:cperdomo@holstein.ca) C : 519-865-8172

Merci au PLNB de m'avoir permis de mettre ces mises à jour dans le Milk Matters tous les deux mois. J'ai hâte de vous voir tous aux différents spectacles et événements sociaux cet été.

Karen Versloot  
[kversloot@holstein.ca](mailto:kversloot@holstein.ca)



## Acheter et vendre

### À LA RECHERCHE DE FERMES LAITIÈRES

Nous avons des clients qualifiés qui cherchent à acheter des fermes laitières au Nouveau-Brunswick entre 100 et 350 kg. Contactez-nous dès aujourd'hui !

Ted de Winter  
(506)434-3963  
REALTOR®

Sarah Brennan  
(506) 435-1178  
REALTOR®

Charles Turnbull  
(506)-636-0748  
REALTOR®

Faites parvenir vos petites annonces à [nbmilk@nbmilk.org](mailto:nbmilk@nbmilk.org)

## Le scoop des médias sociaux

### Caractéristiques de la boulangerie locale à venir

Nous prévoyons de présenter des boulangeries locales sur les médias sociaux du PLNB. S'il y a une excellente boulangerie dans votre ville, veuillez envoyer le nom de la boulangerie à Michelle par sms 902-877-9355 ou par courriel : [michelle.kempton@dfc-plc.ca](mailto:michelle.kempton@dfc-plc.ca)



Retrouvez les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick sur Facebook et Instagram pour voir comment nous montrons notre engagement envers nos consommateurs!





## MIKE BOUMA

PLNB Director

**Temps passé au conseil d'administration de la PLNB :**

Quatre mois

**Depuis combien de temps êtes-vous producteur laitier ?**

Eh bien, depuis que les enfants de la ferme commencent dès qu'ils peuvent voir au-dessus du tableau de bord du camion de ferme et que j'étais un grand enfant, j'ai débuté il y a 52 ans, mais en réalité, c'est plus près de 45 ans.

### Qu'est-ce qui vous motive à occuper un poste au conseil d'administration ?

Je suis très passionné par l'élevage laitier et, dans l'ensemble, cela a été bon pour ma famille et moi. Au fil des ans, j'ai vu d'autres producteurs donner beaucoup de leur temps et de leur énergie pour l'amélioration de notre industrie et maintenant que je suis dans un endroit de ma carrière où je peux redonner à la profession qui m'a choisi. Je me sens obligé d'essayer de faire ma part.

### Quelle est votre vision pour l'avenir de DFNB ?

J'ai toujours pensé que DFNB doit être le facilitateur de la santé globale et de la rentabilité de nos producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick. Si nous avons des fermes rentables, nous aurons des fermes stables et progressistes qui pourront investir dans les meilleures pratiques et être à la fois respectueuses de l'environnement et des consommateurs / communautés.

### Quel est votre domaine d'expertise ou de passion ?

J'aime le processus de recherche et d'intégration des gains d'efficacité là où je peux. J'adore le défi de l'amélioration continue, qu'il s'agisse de la productivité de nos terres, des systèmes de culture, de la gestion du troupeau ou de l'efficacité. En fin de compte, il s'agit des vaches et franchement, j'adore travailler avec les vaches de bonne qualité et de haute production. J'aime travailler avec la génétique pour réaliser des vaches que j'apprécie.

## RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS NATURELS

### Plans de construction, d'extension, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris une étable laitière, une salle de traite ou une laiterie, doivent être soumis à l'approbation de la Commission ou d'un inspecteur avant que les travaux ne soient entrepris. 50(2) Plans pour l'installation.

<http://laws.gnb.ca/en/ShowTdm/cr/2010-19//>

## LAIT DE QUALITÉ

Des tests supplémentaires sont disponibles auprès de RPC. Veuillez contacter RPC directement par courriel [dairy.rpc@rpc.ca](mailto:dairy.rpc@rpc.ca) Ou 506-452-1212

Les camionneurs sont licenciés pour évaluer le lait. Ils ne refusent pas de ramasser le lait selon les règlements. Une fois votre lait est refusé, vous êtes requis de le jeter et de corriger le problème qui a contribué au refus et de nettoyer le réservoir avant d'ajouter la prochaine traite.

Les producteurs sont invités à communiquer avec les inspecteurs de la santé publique pour obtenir de l'aide afin de déterminer les causes de ce rejet.

## FONDS DE PÉNALITÉ

Financement proactif : Les producteurs avisés de la deuxième infraction ou d'une infraction subséquente à la qualité du lait, avant l'imposition d'une pénalité, sont autorisés à compenser, une fois par année, le coût d'une visite d'un technicien de la qualité du lait à un maximum de 1000 \$. Les producteurs peuvent présenter une demande de financement en transmettant les factures payées au bureau du PLNB.



**Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick  
Rapport sommaire sur la production et le paiement pour Avril 2024**

Bourse de quota pour Mai, 2024							
Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
\$24,000.00		13.0	13.0	455.8	468.8	468.8	
<b>TOTALS</b>	<b>2</b>	<b>13.0</b>				<b>468.8</b>	<b>32</b>

QESP = Quota Exchange Selling Price

QESP = Le prix de vente de quota

13.0 of 468.8 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

13.0 des 468.8 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

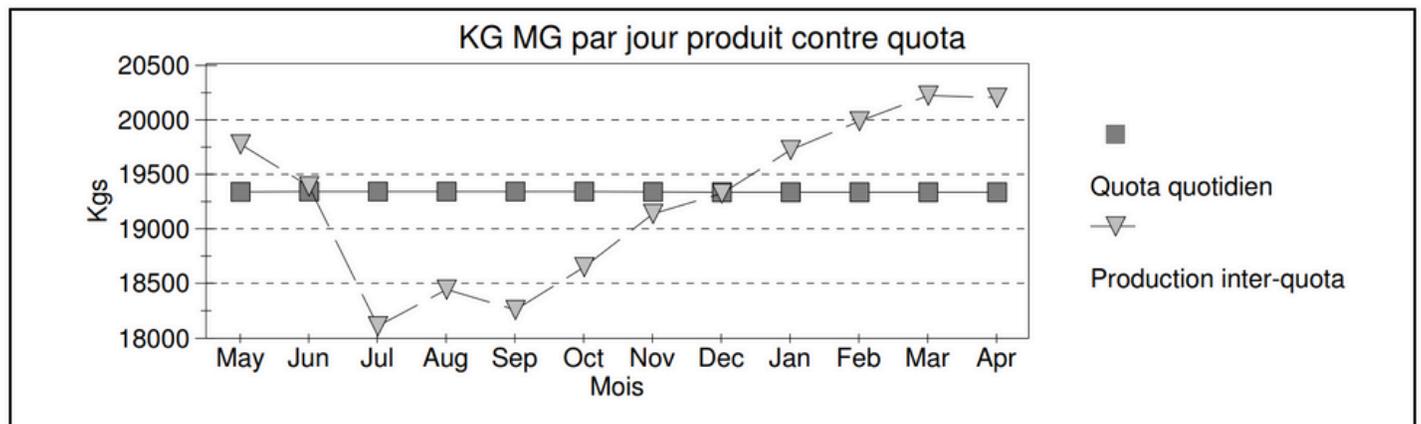
There was a total of 13.0 kgs offered for sale and total bids to purchase of 468.8 kgs.

Il y avait un total de 13.0 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 468.8kg.

**La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Lundi le 3 Juin, 2024**

**Les résultats seront disponibles Jeudi le 6 Juin, 2024**

Mois	Mai	Avr	Mar	Fev	Jan	Dec	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000
Kilo sur l'échange	13.0	49.6	11.6	4.4	2.0	24.5	17.5
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	.0	253.9	42.3



## COIN QUOTA

**Les soumissions et les offres à la bourse de quota:**

Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées. Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

**Politique sur les quotas minimums**

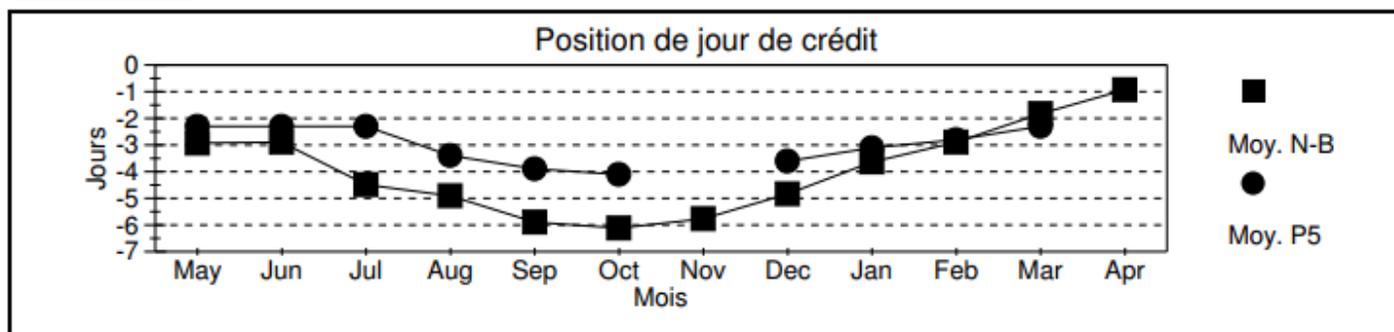
L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

**La pénalité pour hors quota de 20 \$/hl est en vigueur.**

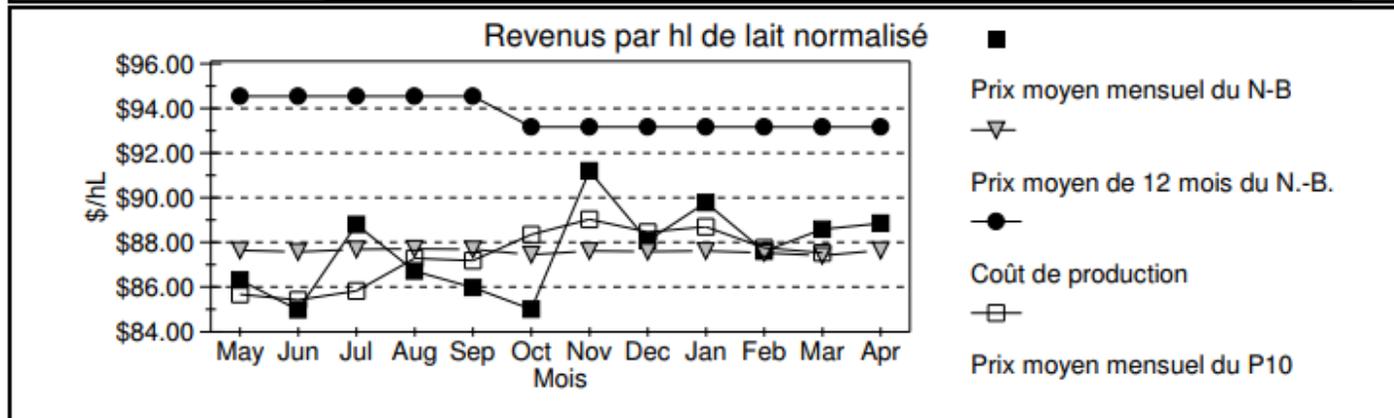
**ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS**

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20ième jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20ième jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %

# Credits



Mois	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr
Jours incitatifs émis.	1.00	1.00	1.04	0.04	1.07	1.07	1.06	0.07	0.07	1.06	1.07	1.06
Jours incitatifs utilisés	0.58	0.55	0.39	0.04	0.43	0.52	0.54	0.07	0.07	0.67	0.71	0.72
Jours au-de-dessus du quota	0.03	0.02	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.02	0.13	0.00	0.19
Jours perdus	-0.31	-0.23	-0.70	-0.78	-0.84	-1.28	-0.89	-0.71	-0.57	-0.31	-0.26	-0.28
Jours échangés	0.90	1.01	0.77	0.72	0.92	0.61	0.66	0.92	1.02	1.17	1.61	1.28
Prix de vente de la BC	\$5.51	\$6.77	\$3.50	\$1.25	\$1.00	\$0.50	\$0.49	\$1.50	\$5.00	\$8.01	\$9.14	\$12.00



Mois	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr
SNG ratio du marché \$/kg	\$2.51	\$2.50	\$2.44	\$1.72	\$1.69	\$1.80	\$1.86	\$1.83	\$1.86	\$1.88	\$1.83	\$1.78

Un hl normalisé contient 3.60 kg l'hl de MG, 3.23 kg l'hl de PT and 5.69 kg l'hl de LAS

## COIN CRÉDIT

### La bourse de crédits

Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le 4ième jour ouvrable qui suit le 15. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

### Bourse de crédits AVRIL 2024 12,00\$/ KG

24 825 of 24 845 kgs demandé ont été vendu

Les producteurs qui dépassent 0 jours de crédits peuvent acheter des crédits.

Les producteurs qui ont moins que 0 jours de crédits peuvent vendre des crédits.

SVP examiner votre état de compte qui indique le nombre de kilo admissibles que vous pouvez vendre ou acheter à la prochaine bourse.

Soumettez vos offres à la bourse de crédit sur le portail au [www.nb milk.org](http://www.nb milk.org)

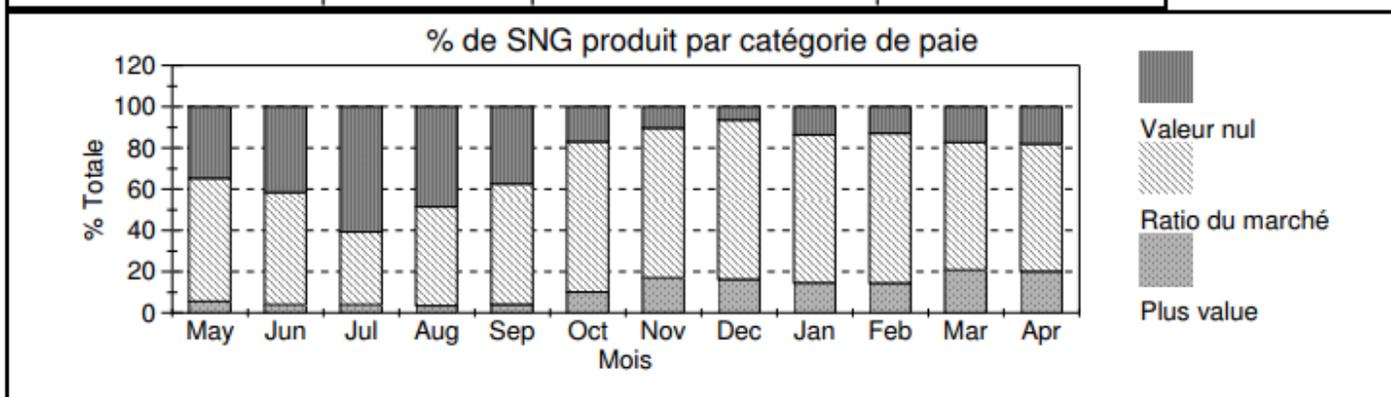
Pool domestique du N.-B.									
Marché marginal	MG Kg	MG \$/kg	MG \$	PT Kg	PT \$/kg	PT \$	LAS Kg	LAS \$/kg	LAS \$
Avril 2024	3,586	-\$2.7327	(\$9,798)	2,605	-\$1.9107	(\$4,977)	4,630	-\$0.3917	(\$1,814)
Année laitière	7,735	-\$2.7327	(\$21,137)	5,718	-\$1.9107	(\$10,925)	10,173	-\$0.3917	(\$3,985)
<b>SNG &gt; 2.20</b>									
Avril 2024				1,989	\$0.0000	\$0	3,690	\$0.0000	\$0
Année laitière				45,562	\$0.0000	\$0	84,845	\$0.0000	\$0
<b>SNG 2.00&lt;&gt;2.20</b>									
Avril 2024				21,277	\$1.7828	\$37,933	38,134	\$0.6300	\$24,024
Année laitière				294,907	\$2.0086	\$592,362	536,049	\$1.2143	\$650,910
<b>Marché domestique</b>									
Avril 2024	602,123	\$13.7456	\$8,276,546	433,190	\$10.4360	\$4,520,767	762,694	\$9.9000	\$686,425
Année laitière	7,041,091	\$13.4417	\$94,644,209	5,032,325	\$10.5333	\$53,007,007	8,993,848	\$9.9000	\$8,094,464

## Production et paiement

Revenu	\$/HL	MG \$	PT \$	LAS \$					Totale \$
Avril 2024	\$99.00	\$8,266,748	\$4,553,722	\$708,636					\$13,529,106
12 Months	\$96.38	\$94,623,072	\$53,588,443	\$8,741,389					\$156,915,426
Déductions	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Recherche	Frais totales par HL			Totaux Deductions
Avril 2024	\$3.70	\$0.1015	\$0.0744	\$0.0085	\$0.0016	\$6.23			\$857,674
Année laitière	\$3.61	\$0.1015	\$0.0723	\$0.0086	\$0.0016	\$6.08			\$9,942,676
Qualité	Cell. somatiques	Boîte de pétri	Après pasteur.	CBI					Camion refusé
Avril 2024	166,714	0	0	48					0
Année laitière	178,788	0	0	65					0
Production & Composants	Production Volume	MG	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Ratio SNG			
Avril 2024	13,760,146	4.4019	3.3362	5.8804	13.6184	2.0938			
12 Months	163,047,963	4.3232	3.2987	5.9031	13.5250	2.1285			

## Politique SNG

<b>Valeurs actuelles du ratio SNG</b>	Plus value: < 2.00	Ratio du marché: 2.00<>2.20	Valeur nul: > 2.20
---------------------------------------	--------------------	-----------------------------	--------------------



## SNG/MG: Ratios moyen

Mois	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr
Plus value	1.89	1.87	1.94	1.90	1.88	1.92	1.92	1.93	1.94	1.93	1.94	1.93
Ratio du marché	2.11	2.12	2.13	2.13	2.11	2.12	2.09	2.09	2.09	2.09	2.10	2.10
Valeur nul	2.25	2.28	2.30	2.29	2.26	2.25	2.24	2.28	2.26	2.28	2.25	2.25
Provincial	2.15	2.18	2.23	2.20	2.15	2.12	2.08	2.08	2.09	2.09	2.09	2.09

## Maritime Quality Milk

Maritime Quality Milk (MQM) est un programme de recherche et de service du Collège vétérinaire de l'Atlantique, situé à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à Charlottetown.  
[www.milkquality.ca](http://www.milkquality.ca)

## Lait 2020

LAIT 2020 a pour mission de répandre le savoir et l'innovation par son leadership et ses moyens d'action dans l'optique d'encourager la croissance durable de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick.

[www.milk2020.ca](http://www.milk2020.ca)

## Co-operators Assurance Collective

Tarifs de groupe en date de janvier 2024  
Couverture individuelle mensuelle : 128,44 \$  
Couverture familiale mensuelle : 335,74 \$  
Demandes, taux, inscriptions :  
Emily Murphy 506.850.1643  
[emilymurphy@gotoinsure.ca](mailto:emilymurphy@gotoinsure.ca)  
David Scott 506.458.1220  
1.800.994.5155

## Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Le RPC est l'organisme provincial pour la recherche et la technologie (RTO) du Nouveau-Brunswick. Il offre des services contractuels dans les secteurs de la R-D et de la technologie dans ses installations de Fredericton et de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

**506.452.1212**

## Le Plan de ferme environnemental

Interlocuteur Likhita Potluri  
Téléphone:  
**506.452.8101**  
**506.259.0020**  
Courriel:  
[efp-pfe@fermeNBfarm.ca](mailto:efp-pfe@fermeNBfarm.ca)

## Tests de composition et de microbiologie

Les tests de composition communiquent avec Jill Hay à l'adresse suivante :  
[jill.hay@rpc.ca](mailto:jill.hay@rpc.ca)  
Les tests microbiologiques contactent Corrie Maston à l'adresse suivante :  
[corrie.maston@rpc.ca](mailto:corrie.maston@rpc.ca)

## Parage des sabots

Interlocuteur:  
E. Duivenvoorden  
Téléphone:  
**506.433.1864**  
ou Peter Jones  
Téléphone:  
**506.866.0531**

## Spécialiste des cultures

Contactez Jason Wells  
Téléphone:  
**506.434.2543**  
Courriel:  
[Jason.Wells@gnb.ca](mailto:Jason.Wells@gnb.ca)

## Matière Laitière

Tout producteur qui souhaite recevoir un exemplaire du bulletin Matières Laitières par la poste tous les mois doit en faire la demande au bureau de PLNB par courriel [nbmilk@nbmilk.org](mailto:nbmilk@nbmilk.org) ou par téléphone au 506 432-4330.

Si vous avez des photos qui pourraient être présentées dans de futures affaires de lait s'il vous plaît envoyer un courriel [katie.bleakney@nbmilk.org](mailto:katie.bleakney@nbmilk.org)

## Spécialiste d'exploitation laitière

Communiquez avec  
David Dykstra  
Téléphone cellulaire:  
**506.434.5755**  
Courriel :  
[David.Dykstra@gnb.ca](mailto:David.Dykstra@gnb.ca)

## Links

**Développement du secteur de l'élevage**  
[https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept\\_renderer.137.203310.4073.html#employees](https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept_renderer.137.203310.4073.html#employees)

**Les prix des veaux**  
<https://app.milk2020.ca/b/eefreport/default>

**Conseil de recherches : Webinaires gratuits**  
<https://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

**Commission Canadienne du lait**  
<https://www.cdc-ccl.gc.ca/>

**Centre des nouvelles des Producteurs laitiers du Canada**  
<https://www.dairyfarmers.ca/news-centre/document-library>

**AgriStartNB**  
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Department/s/10/pdf/Agriculture/FarmingInNewBrunswick-RoadMapForNewEntrants.pdf>

## RÉSERVOIRS DE LAIT EN VRAC

Tous les réservoirs de lait en vrac devant être étalonnés seront coordonnés par le personnel du PLNB en utilisant les services d'étalonnage des producteurs laitiers de l'Ontario (MPO). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou si vous en avez installé un récemment, veuillez appeler le 432-4330 afin que votre ferme puisse être ajoutée à l'horaire. Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac rappelez-vous: Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) doivent avoir une sortie minimale de 3 pouces avec une valve papillon; Les nouvelles citernes de moins de 1000 doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une vanne papillon; Les réservoirs usagés de toute taille doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une valve papillon.

## LE TRANSPORT

Si vous avez des inquiétudes au sujet de vos ramassages prévus, Vous pouvez contacter :

Agropur Transport :  
(506) 432-9128

Transport Fisher :  
Troy Mason (506) 435-0500

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick :  
Veronica McEwen  
(506) 432-0092, x24  
(anglais seulement)

Pour toute question sur le transport du lait du PLNB  
(506) 432-4330, x2  
(français).

## Quels changements ont été mis en œuvre par rapport au dernier avis de modification (juin 2023) ?

Plusieurs changements ont été mis en œuvre à partir des modules soins aux animaux, biosécurité, salubrité des aliments et traçabilité :

- Soins aux animaux (BA) : Évaluations des bovins (BA14) : À l'heure actuelle, la zone rouge foncé demeurera la même (c.-à-d. qu'elle ne sera pas combinée avec la zone rouge). Aucune exigence supplémentaire en matière d'amélioration continue n'a été ajoutée à la zone rouge. Il existe également une nouvelle version simplifiée du dossier 7B (Plan de mesures correctives pour l'évaluation des bovins).
- Traçabilité du bétail (TA) : Marquage (TA2) : Depuis le 1er septembre 2023, il est devenu obligatoire que les veaux nés dans une ferme laitière destinés à des fins autres que les produits laitiers soient identifiés avec des identifiants laitiers blanches approuvés. Les étiquettes blanches doivent également être utilisées pour les vaches de réforme si l'étiquette d'origine est perdue.
- Salubrité des aliments (SA) et soins aux animaux : Procédures opérationnelles normalisées d'expédition des bovins (SA40 (BA)) : La Procédure opérationnelle normalisée (PON) d'expédition des bovins a été mise à jour pour tenir compte de l'utilisation obligatoire d'étiquettes à bouton blanc unique et « S'assurer que les renseignements sur la naissance des animaux ou l'activation des étiquettes sont signalés à la base de données nationale sur la traçabilité avant que les animaux ne quittent la ferme (en particulier pour les veaux mâles) ».
- Biosécurité (BIO) : Évaluation des risques bio (BIO1) : Les questions du questionnaire ont été mises à jour et élargies afin de clarifier, de refléter les pratiques actuelles à la ferme, et les catégories de notation ont changé pour fournir plus de conseils aux producteurs et à leurs vétérinaires de troupeau afin qu'ils puissent répondre aux questions d'évaluation des risques plus précisément. À compter du 1er septembre 2023, cette nouvelle version doit être utilisée.

Il y a également eu plusieurs modifications et clarifications mineures :

- Enregistrements de traçabilité : Les enregistrements sont révisés pour simplement enregistrer. Maintenant, seuls les 9 derniers chiffres du numéro d'identification d'un animal (pas tous les 15digits) doivent être enregistrés.
- Dossier 12 : Registre de température des réservoirs en vrac : « Année » et « Mois » ont été ajoutés au formulaire pour votre commodité.
- Dossier 14 : Tableau de nettoyage et d'assainissement : Afin de fournir plus de contexte pour le système de lavage, « Nombre de lavages effectués au cours d'une période de 24 heures » a été ajouté au dossier.

Veuillez consulter l'avis de modification de juin 2023 ainsi que le cahier de travail et le manuel de référence proAction® révisés pour plus de détails.

**Vous avez d'autres questions sur le programme proAction? Assurez-vous de communiquer avec votre coordonnatrice de proAction :**

**Jennifer Dillman**  
DFPEI, DFNL, DFNS Zones 1,2,& 3  
[jennifer.dillman@atlanticproaction.org](mailto:jennifer.dillman@atlanticproaction.org)  
(902) 957-4494

**Natasha McKillop**  
DFNB, DFNS Zones 4,5,& 6  
[Natasha@atlanticproaction.org](mailto:Natasha@atlanticproaction.org)  
(902) 890-8348

## Salubrité des aliments



# Feuille d'information : Thermographes qui répondent aux spécifications du programme de salubrité des aliments

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) sont heureux de constater que les fabricants de thermographes ont mis au point des thermographes avec alarmes intelligentes qui répondent aux spécifications du programme de salubrité des aliments pour la prise de température du lait et de l'eau de lavage. Les thermographes munis d'alarmes intelligentes alertent les producteurs aux problèmes de température et éliminent la nécessité de tenir un registre manuscrit des températures.

Le processus d'examen des thermographes est ouvert à toutes les entreprises, mais les PLC n'examinent que les appareils qui lui sont proposés, qui doivent être munis d'alarmes intelligentes. Si une entreprise n'en fait pas la demande, son appareil ne sera pas examiné et ne figurera donc pas sur la liste. La liste suivante n'est donc pas nécessairement complète.

Les entreprises énumérées ci-dessous ont la responsabilité d'informer les PLC de tout changement apporté à leurs thermographes afin de permettre la mise à jour de la liste.

### Thermographes avec alarme intelligente répondant aux spécifications du LCQ :

1. Dairy Cheq Q3 avec l'option Bluetooth requis : [www.dairycheq.com](http://www.dairycheq.com)
2. Dairy Cheq MilkGuard (2004 et 2007) : [www.dairycheq.com](http://www.dairycheq.com)
3. Ecolab: FC-2 "Contrôleur à la ferme" : [www.ecolab.com](http://www.ecolab.com)
4. LM2S and Endress+Hauser: Dairy Tracker version 1.04.00: [www.lm-2s.com](http://www.lm-2s.com) et [www.endress.com](http://www.endress.com)
5. Anderson: Guardian III (modèles 5542XXX et 5543XXX): [www.anderson-fbtr.com](http://www.anderson-fbtr.com)
6. CPA Automatisation: NEP Ferme: [www.solutioncpa.com](http://www.solutioncpa.com)
7. Boumatic TTR-QC: Boumatic: [www.boumatic.com](http://www.boumatic.com)
8. SteenCheq PTTR1 sur lactoduc seulement: <https://temperonic.com/Products/PTTR1/>
9. Maximus Version 67: [www.maximus-solution.com](http://www.maximus-solution.com)

**Remarque :** L'objet de la liste qui précède est d'aider les producteurs à faire un choix éclairé; mais c'est aux producteurs qu'il incombe en définitive de vérifier que les thermographes qu'ils achètent ont la capacité de répondre à leurs attentes. Par ailleurs, le processus d'examen du LCQ est limité à un examen de la programmation et du réglage des thermographes. Il ne comprend ni l'installation ni d'autres caractéristiques qui ne ressortissent pas aux exigences du LCQ.

Les producteurs n'ont pas à acheter un thermographe à l'une des entreprises énumérées, non plus qu'ils doivent contrôler les températures

avec un thermographe; mais les producteurs devraient consulter leur coordonnateur provincial, parce que certaines provinces exigent des thermographes et ont leurs propres spécifications. De même, les producteurs peuvent acheter des thermographes sans alarme intelligente; cependant, les producteurs doivent alors tenir un registre quelconque pour indiquer qu'ils vérifient les

températures (p. ex., un registre manuel des températures ou initiales sur des graphiques après chaque traite).

Le programme LCQ est heureux de voir l'industrie laitière s'adapter aux besoins des producteurs et démontrer que le programme LCQ est un élément important des produits qu'ils offrent aux producteurs.

---

### Où s'adresser pour plus d'information?

1. Votre association provinciale de producteurs
  2. Les fournisseurs de thermographes
  3. Consultez le site [www.producteurslaitiers.ca/proAction](http://www.producteurslaitiers.ca/proAction)
-